Rapport annuel 2009

FONDATION – STIFTUNG
emera

Atelier de cuisine intégré en entreprise

Le Service Socio-Professionnel de la Fondation Emera a pour mission d'accompagner des personnes en situation de handicap suite à des troubles psychiques, en leur offrant des possibilités de travail ou d'activités de développement personnel. Les prestations d'intégration professionnelle sont fournies notamment via des ateliers, qui offrent des places de travail adaptées et valorisantes.

En 2009, le Service Socio-Professionnel a pu ouvrir un nouvel atelier intégré en entreprise : le restaurant scolaire du Cycle d'Orientation de Martigny.

Le Cycle d'Orientation de Martigny étant à la recherche d'un nouveau cuisinier pour son restaurant scolaire, la Fondation Emera a proposé d'engager un cuisinier maître socio-professionnel, et intégrer ainsi des équipes d'aides de cuisine composées de personnes souffrant de maladies psychiques. L'opportunité de créer un tel atelier correspondait aux intérêts aussi bien du Cycle d'Orientation de Martigny que de la Fondation Emera. L'Etat du Valais, appelé à subventionner le surcoût de cet atelier intégré par rapport à une cuisine classique, a également soutenu très rapidement ce projet car il s'inscrit dans la stratégie de développement attendue par le canton, favorisant l'intégration des personnes handicapées dans le premier marché du travail.

L'atelier de cuisine a débuté son activité le 19 août 2009, servant quotidiennement 120 à 160 repas pour le restaurant scolaire du Cycle d'Orientation de Martigny (Collèges Ste-Marie et Ste-Jeanne-Antide). Depuis peu, cet atelier confectionne également des repas à l'emporter pour une association d'accueil de la petite enfance, La Nurserie.

M. Richard Barendregt, cuisinier avec brevet fédéral et maître socioprofessionnel diplômé, a été engagé pour conduire cet atelier de cuisine. Le personnel est composé d'une aide de cuisine, employée auparavant par le Cycle d'Orientation, et de 6 à 9 personnes en situation de handicap suite à des troubles psychiques, travaillant par équipes de trois.

Pour le Cycle d'Orientation, ce projet s'inscrit dans la continuité de sa politique d'intégration d'élèves handicapés. Le Collège accueille depuis plusieurs années une classe d'adaptation dont l'organisation est confiée au centre AI de Martigny, et plusieurs élèves en situation de handicap sont intégrés dans d'autres classes.

Le financement de cet atelier est mixte : le Cycle d'Orientation met à disposition les infrastructures, les denrées nécessaires à la confection des repas, engage l'aide de cuisine et rembourse à Emera la partie du salaire liée à la fonction de cuisinier. L'école encaisse directement le prix des repas auprès des élèves. Le surcoût lié à la fonction de maître socioprofessionnel, ainsi que les salaires des participants aux ateliers, sont pris en charge par Emera. Les travailleurs handicapés sont bénéficiaires des prestations de l'AI et rémunérés sur la base de l'évaluation de leurs capacités individuelles.

L'atelier de cuisine intégré permet à des personnes en situation de handicap suite à des troubles psychiques d'avoir un travail et d'être revalorisées. Ce projet s'inscrit également dans la dynamique de développement d'entreprises sociales prévue par la Fondation Emera.

Aussi bien du côté d'Emera que du CO de Martigny, la satisfaction est au rendez-vous. La formule d'atelier intégré en entreprise fonctionne parfaitement, les repas servis sont de très bonne qualité (si l'on en juge par les réactions des élèves et des enseignants qui mangent au restaurant scolaire) et l'objectif d'intégration de personnes handicapées dans le monde du travail est pleinement réussi.

La construction d'un nouveau Cycle d'Orientation à Martigny laisse entrevoir un potentiel de développement de cet atelier d'ici à l'horizon 2015.

Comment est organisée une semaine de travail à l'atelier de cuisine ?

Pour servir entre 120 et 160 repas quotidiens et quatre fois par semaine, une très bonne organisation est nécessaire.

Chaque matin, le maître socioprofessionnel (MSP) arrive à l'atelier cuisine à 7 h 15 et commence à organiser la journée de travail. Les employés arrivent à 7 h 45 afin de débuter leur activité à 8 h. La distribution des tâches de la matinée est effectuée en fonction des compétences, habiletés et objectifs et en tenant compte – dans la mesure du possible – des envies et préférences de chacun.

Selon le degré d'autonomie des personnes présentes, le MSP, tout au long de la matinée, surveille le travail effectué, coordonne les tâches, soutient les employés dans leurs activités, et effectue lui-même le travail complémentaire à la préparation des repas. Il évite au maximum les tensions dues aux délais à respecter. Cet atelier a la particularité d'avoir à gérer deux contraintes importantes : les fluctuations de la productivité du personnel dues à la maladie psychique et l'obligation de servir le nombre de repas commandés à l'heure prévue.

A 11 h, les employés de l'équipe du matin terminent leur travail et le MSP, aidé de l'aide de cuisine, se charge de préparer le self-service. A 11 h 30, les premiers repas sont servis aux élèves du Collège Ste-Jeanne Antide et à 12 h 10 aux élèves du Collège Ste-Marie. Entre-temps, une dizaine de repas ont été emportés par des personnes extérieures (crèche voisine, collaborateurs de l'ORP). Les élèves peuvent prendre ce qu'ils désirent et revenir pour un deuxième service. Pendant toute la durée du repas, ils sont sous la surveillance d'enseignants qui mangent au restaurant. Le MSP est également garant de la bonne tenue dans le restaurant scolaire et collabore dans ce sens à la surveillance. A la fin du repas, les élèves sont chargés de ranger leurs couverts et, selon un tournus préétabli, rangent et nettoient les tables.

A peine le temps de faire une pause que la nouvelle équipe d'employés arrive. Dès 13 h, ils vont d'abord finir de ranger, faire la vaisselle et s'occuper du nettoyage final de la cuisine. Les tâches sont ensuite réparties afin de commencer la mise en place des repas du lendemain (épluchage et découpe des légumes, mises en place diverses, etc.). L'objectif est d'avancer le travail du jour suivant afin d'éviter le plus possible tout stress aux employés du matin. Les employés terminent leur travail à 16 h.

Durant la journée, ainsi que le mercredi après midi, le MSP s'occupe également de toutes les tâches administratives diverses liées aussi bien à la fonction de cuisiner qu'à celle de maître socioprofessionnel. La gestion de 600 repas par semaine implique une bonne planification des quantités à commander (les fruits et légumes sont livrés tous les jours). Le soutien socioprofessionnel devant être accordé à 9 employés implique de planifier les menus en fonction des forces en présences et des capacités des employés présents. Les contacts à maintenir avec le réseau, les observations et bilans à effectuer, les séances de coordination occupent une part non négligeable du temps de travail du MSP.

A moyen terme, l'objectif est de pouvoir intégrer du personnel de l'atelier cuisine au service des repas. Le développement de la fourniture de repas à d'autres structures pourrait permettre à cet atelier d'étendre son ouverture également aux périodes de vacances scolaires et procurer ainsi une occupation plus étendue à son personnel.

Jean-Noël Rey

Selon ses statuts, la Fondation Emera a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap en veillant particulièrement à favoriser leur autonomie et leur participation à la vie sociale.
Elle offre des prestations adaptées aux besoins des personnes concernées au moyen de son Service Social Handicap, de son Service Hébergement, et de son Service Socio-Professionnel.
Elle participe également à la défense des intérêts des personnes en situation de handicap en étroite collaboration avec celles-ci, les associations d'entraide et les institutions publiques et privées.

Le 71e rapport d'activités d'Emera pour l'année 2009 est marqué par plusieurs événements d'importance.

Tout d'abord, le financement additionnel de l'AI a été accepté en votation populaire. Toutefois, les économies que l'AI met en oeuvre en appliquant la 5e révision, et via ses projets de 6e révision, continuent à maintenir la pression sur les personnes handicapées, et en particulier sur les personnes souffrant d'un handicap psychique. Le nombre de personnes en situation de handicap en raison de troubles psychiques est en augmentation, et constitue aujourd'hui la première cause de handicap en Suisse. Paradoxalement, ce sont ces personnes qui sont le plus stigmatisées, et pour qui l'accès aux prestations sociales ou au marché de l'emploi devient de plus en plus difficile.

Dans ce contexte, notre institution est amenée à relever plusieurs défis :

- Développer les places d'hébergement ainsi que les places de travail ou d'occupation en ateliers.

- Adapter notre offre de prestations aux besoins et attentes de nos clients, notamment en favorisant un encadrement plus important dans nos structures d'hébergement, et en offrant des solutions innovantes en matière d'insertion sociale et professionnelle.

- Réorganiser le Service Social Handicap, et mettre en oeuvre le service d'évaluation et de soutien ambulatoire voulu par l'Etat du Valais.

Ensuite, l'année 2009 a aussi été une année riche en événements internes.

Ainsi, nous avons tout d'abord transformé l'Association éméra en Fondation Emera. Ce nouveau statut juridique est plus adapté à la structure actuelle de notre institution et favorise sa sécurité, son indépendance et sa stabilité. L'image d'Emera s'en trouve également renforcée, notamment grâce à une identité visuelle qui a pu être améliorée.

Enfin, la décision d'autonomiser le Service Social Handicap au sein de la Fondation Emera a permis de répondre rapidement à la demande de clarification des rôles voulue par l'Etat du Valais. Cette option a été jugée comme la meilleure solution, financièrement supportable pour toutes les parties concernées, et immédiatement applicable. Une étroite collaboration sera poursuivie avec Pro Infirmis dans ce domaine. La direction du Service Social Handicap, réunissant désormais les antennes du Haut-Valais et du Valais romand, a été confiée à Romaine Schnyder. Agée de 34 ans, Romaine Schnyder est au bénéfice d'une licence en psychologie clinique et psychologie générale de l'Université de Fribourg, ainsi que d'un doctorat en psychologie de l'Université de Berne. Elle a effectué une formation postgrade en psychothérapie et dispose du titre de psychologue spécialisée en psychothérapie de la Fédération suisse des psychologues. Depuis plusieurs années elle est chargée de cours à l'Université de Fribourg. Elle a travaillé durant sept ans en tant que psychologue et psychothérapeute pour enfants, adolescents et jeunes adultes auprès des Services universitaires psychiatriques du canton de Berne. Depuis 2007, elle a dirigé le département « Recherche et Développement » de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) à Lausanne. Romaine Schnyder est entrée en fonction le 1er mars 2010. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Par ailleurs, le déménagement de deux foyers à Brigue a permis d'augmenter notre capacité d'accueil de 4 places. Ces nouveaux foyers ont permis non seulement d'améliorer la qualité de vie de 16 personnes avec un handicap psychique, mais encore de créer des synergies intéressantes entre les équipes éducatives, ces nouveaux locaux étant situés dans des immeubles adjacents. L'ouverture en septembre 2009 d'un atelier intégré au restaurant scolaire du Cycle d'orientation de Martigny a été un événement important pour la Fondation Emera. Il s'agit d'un projet s'inscrivant dans les orientations stratégiques voulues par le canton du Valais et par notre institution ; à savoir la mise à disposition de places de travail valorisantes pour des personnes souffrant d'un handicap psychique, et la concrétisation d'un concept d'entreprise se situant entre l'atelier protégé classique et le premier marché du travail. Ce restaurant scolaire est à ce jour un succès, et nous nous en réjouissons.

La Fondation Emera a fêté en 2009 ses 70 ans d'activité. Depuis 1939 nous nous engageons au service des personnes en situation de handicap, et nous pouvons compter sur plus de 150 collaboratrices et collaborateurs qui s'investissent de manière très efficace dans cette mission. Qu'ils en soient ici remerciés !
Ma gratitude va également à tous nos partenaires institutionnels, à nos généreux donateurs, et aux membres du Conseil de Fondation, pour leur engagement et leur soutien.

Jean-Noël Rey

Président

Section

Haut-Valais

« Behandle Leute so, als ob sie das wären, was sie sein könnten, und hilf ihnen, das zu werden, was sie werden könnten. » J.W. von Goethe

(Considère les gens comme s'ils étaient ce qu'ils pourraient être et aide-les à devenir ce qu'ils pourraient devenir.)

C'est ce leitmotiv qui nous a accompagnés durant l'année écoulée. Lors de nos rencontres avec nos clientes et clients, mais également dans nos contacts entre collaboratrices et collaborateurs, nous nous sommes laissé guider par cette pensée de Goethe.

L'année 2009 a été marquée par le changement. Après de nombreuses années d'engagement commun en faveur de la Fondation Emera, Georges Parvex a pris sa retraite à fin février 2009. Olivier Bayard a été engagé comme nouveau secrétaire général et directeur de la section du Valais romand. Un nouveau visage, une autre manière d'aborder le travail et de mener les tâches. Déjà, la première année de collaboration s'achève et le bilan est très positif.

Le changement du statut juridique de notre institution (l'Association éméra est devenue la Fondation Emera) nous a obligés de remettre en question nos vieilles habitudes et de nous préparer activement à cette nouvelle organisation. Cette transformation a représenté une charge de travail considérable car il s'agissait d'introduire la nouvelle identité d'Emera sur tous nos formulaires, documents qualité, papier-à-lettres, annuaires téléphoniques etc. et de faire connaître notre nouveau nom auprès du grand public.

Outre le changement du statut juridique, la réorganisation du Service Social Handicap a été un sujet de réflexion important en 2009. L'Etat du Valais a exigé de la part de la Fondation Emera une clarification des rôles. Dès 2010, le Service Social Handicap disposera d'une direction autonome et indépendante par rapport aux secteurs stationnaires. La nouvelle directrice du Service Social Handicap, Mme Romaine Schnyder, est entrée en fonction à cet effet le 1er mars 2010.

Emera a signé une convention de collaboration avec l'office cantonal AI du Valais. Dans le cadre des mesures d'intégration prévues à l'article 14a LAI, Emera offre une place d'entrainement à l'endurance au sein de l'atelier Tilia et nous avons pu faire nos premières expériences dans le cadre de ce projet-pilote.

Lors de notre séance de planification stratégique, le 4 décembre 2008, les membres de la direction ont fixé les objectifs pour l'année 2009. Il nous a paru important et nécessaire de faire connaître davantage notre institution, qui a fêté ses 70 ans d'existence en 2009, auprès du grand public.

81% des collaboratrices et collaborateurs ont participé à la formation continue institutionnelle intitulée « Recovery – recouvrer sa santé ». D'une manière intéressante et captivante, Mme Gabriela Rudolf de Pro Mente Sana, ancienne personne concernée, nous a guidé à travers ce thème. Elle a su susciter notre envie d'appliquer cet enseignement dans notre travail quotidien.

Le 10 octobre, journée mondiale de la Santé mentale, nous avons sensibilisé le public aux besoins spécifiques des personnes malades psychiques, à l'aide d'un stand situé sur la Sebastiansplatz à Brigue. En même temps, nous avons profité de l'occasion pour rappeler le 70e anniversaire de notre Fondation. Nous avons distribué des mini-gâteaux d'anniversaire et engagé des discussions intéressantes avec les passants.

Deux de nos structures d'hébergement, le foyer Balma et le foyer Pärwei, ont déménagé dans de nouveaux locaux plus spacieux. Cela nous a permis de créer 4 places supplémentaires, d'augmenter notre capacité d'accueil à 29 places au total et de réduire la liste d'attente. Avec 96.8%, le taux d'occupation dans nos structures d'hébergement est actuellement très élevé. Les deux nouveaux foyers se trouvent dans des immeubles avoisinants ce qui permet des synergies intéressantes entre les équipes d'encadrement.

Grâce à un généreux sponsor, nous avons pu installer un ordinateur avec accès Internet aux ateliers Tilia. Ce « Coin Internet » est très apprécié et utilisé par les participantes et participants de nos ateliers.

Je remercie le Conseil de Fondation pour la confiance témoignée, les organisations partenaires pour leur excellente collaboration, et tous les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement professionnel et remarquable durant toute l'année.

Emmy Fux-Summermatter

Directrice section Haut-VS

Section

Valais romand

La transformation de l'Association éméra en Fondation Emera a induit plusieurs améliorations pour notre institution ; nous avons tout d'abord revu notre identité visuelle, en maintenant la ligne graphique utilisée jusqu'ici, mais en simplifiant et en uniformisant les appellations et les logos entre le Haut-Valais et le Valais romand. Nous avons également profité de l'occasion pour repositionner le Service Social Handicap en lui donnant une nouvelle dénomination, et clarifier les noms des différents ateliers du Valais romand.

Plusieurs projets ont ensuite concerné des optimisations liées au fonctionnement d'Emera. Introduction d'une assurance perte de gain collective en cas de maladie, introduction d'une assurance couvrant les véhicules privés lors de trajets professionnels, harmonisation et mises à jour des directives concernant la formation ainsi que le remboursement des frais personnels, travaux préparatoires liés à l'autonomisation du Service Social Handicap.

La manifestation du 70e anniversaire d'Emera, à savoir une journée sportive et récréative réunissant les collaborateurs, les clients, et les partenaires d'Emera le 10 septembre 2009, a été une belle réussite. Nous avons pu marquer cet événement par une rencontre réunissant près de 200 personnes. Plusieurs équipes ont rejoint le domaine des Iles à Sion, à vélo ou à pied, depuis Monthey, Martigny, Riddes, Viège, Loèche, Granges ou les environs de Sion. Cet événement a mis en évidence la dimension cantonale de notre institution, et permis de fêter cet anniversaire sur le thème du partage, dans le cadre d'une activité adaptée pour tous.

Le cycle d'orientation de Martigny étant à la recherche d'un nouveau cuisinier pour son restaurant scolaire, la Fondation Emera a proposé d'engager un maître socioprofessionnel, et d'intégrer ainsi des équipes d'aide de cuisine composées de personnes souffrant de maladies psychiques. L'atelier de cuisine a débuté son activité le 19 août 2009, servant quotidiennement entre 120 et 160 repas, et offrant un travail valorisant à une dizaine de participants. La rémunération de ces travailleurs est définie en fonction de leurs capacités individuelles, et ce modèle de rétribution est appelé à être étendu auprès de tous les ateliers de production d'Emera. Ce projet, réalisé dans des délais très courts, s'inscrit dans la dynamique de développement des entreprises sociales voulue par la Fondation Emera et l'Etat du Valais.

Afin d'analyser plus en détail les opportunités de transformation de certains ateliers d'Emera en entreprises sociales d'insertion, et de vérifier la pertinence d'un développement de ce type de mesure, un mandat a été confié à la HES SO Valais. Les résultats de cette étude seront disponibles dans le courant de l'année 2010.

Le projet d'extension des places d'hébergement pour les personnes handicapées suite à des maladies psychiques s'est concrétisé par une série de négociations menées avec la Bourgeoisie de Sion et le couvent des Capucins. Un accord de principe a été trouvé pour réaliser une extension du home la Tour, avec une capacité supplémentaire de 16 lits. Il est prévu de finaliser cette extension pour la fin de l'année 2011.

Notre collaboration avec la pension Arc-en-Ciel a cessé à la fin de l'année 2009. La mission qui nous a été donnée par le Service de l'Action sociale a été remplie, ce qui permet à la pension d'être aujourd'hui totalement autonome. 9 personnes de la pension Arc-en-Ciel ont bénéficié du soutien socio-éducatif d'Emera durant près de 2 ans.

Tous les foyers d'Emera ont été équipés dernièrement d'un poste informatique avec accès internet, mis à disposition des résidants. Cet aménagement a permis d'améliorer la qualité d'accueil de nos différents lieux d'hébergement.

Dans le cadre des votations du 27 septembre 2009, le Service Social Handicap s'est mobilisé activement avec Forum Handicap dans la campagne pour le financement additionnel de l'AI. C'est avec satisfaction que nous avons enregistré le résultat positif de ces votations.

Le Service Social Handicap a également été fortement impliqué dans les réflexions concernant sa réorganisation, le rapprochement à venir entre les antennes du Haut-Valais et celles du Valais romand, et les travaux préparatoires liés au nouveau mandat attribué par l'Etat du Valais. Cette dynamique de développement est actuellement très positive pour notre institution.

Je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement et l'excellent travail réalisé durant l'année écoulée. Ma reconnaissance va également à notre Président, aux membres du Conseil de Fondation, ainsi qu'aux instances et partenaires qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien.

Olivier Bayard

Directeur section VS romand

Activités et prestations

Service Social Handicap

Ce service a pour mission d'accompagner ambulatoirement des personnes en situation de handicap suite à une atteinte au plan physique, mental ou psychique.

Les assistants sociaux bénéficient des compétences nécessaires pour traiter les questions relatives à une situation de handicap, ainsi que pour mettre en oeuvre les ressources disponibles en vue d'améliorer les conditions d'existence des personnes concernées.

L'offre de prestations se caractérise principalement par : l'évaluation, le soutien, le conseil et l'aide en matière de sécurité sociale et des droits, dans les domaines administratif et financier, de la vie à domicile, de l'hébergement et des activités socio-professionnelles.

2'073 personnes ont bénéficié de prestations et 682 nouveaux bénéficiaires ont été enregistrés durant l'année. Plus de 25'000 heures de conseil social ont été réalisées par les différentes antennes de Monthey, Martigny, Sion, Sierre ou Brigue. Environ 400 personnes ont pu bénéficier de prestations financières directes.

	Haut-VS 2008	**Haut-VS 2009**	VS rom 2008	**VS rom 2009**	Total 2008	**Total 2009**
Nombre de personnes ayant bénéficié de prestations durant l'année	635	**662**	1345	**1411**	1980	**2073**
Nombre de nouveaux bénéficiaires en cours d'année	210	**196**	513	**486**	723	**682**
Répartition des bénéficiaires selon les types d'atteintes au plan :						
• Physique	377	**373**	477	**462**	845	**835**
• Mental	68	**62**	168	**188**	236	**250**
• Psychique	175	**210**	646	**711**	821	**921**
• Visuel	11	**11**	25	**26**	36	**37**
• Auditif	4	**6**	29	**24**	33	**30**
Nombre d'heures de conseil social réalisées	7945	**8791**	17503	**16346**	25448	**25137**

Service Socio-Professionnel

Animation et cours

Ce secteur d'activités s'adresse en priorité à des personnes en situation de handicap suite à des troubles psychiques.

A travers ses prestations de formation et d'activités diversifiées, il vise à maintenir ou à développer des capacités d'autonomie, de créativité et de participation à la vie sociale.

	Haut-VS 2008	**Haut-VS 2009**	VS rom 2008	**VS rom 2009**	Total 2008	**Total 2009**
Nombre de personnes ayant fréquenté les activités d'animation/de cours	55	**57**	7	**21**	62	**78**

Centre de jour

Le Centre de jour accueille des personnes en situation de handicap suite à des troubles psychiques et leur offre un lieu d'accueil, de socialisation et d'animation, et peut aussi préparer ou au contraire succéder à une période d'activité au sein d'autres ateliers du service.

Les activités du Centre de jour Tourelle étaient auparavant intégrées aux données concernant les ateliers. Dès 2009, elles font l'objet d'une gestion séparée.

	VS rom 2009
Centre de jour Tourelle	
Nombre de journées réalisées	**469**
Nombre de participants	**10**

Ateliers

Ce secteur d'activités s'adresse à des personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques.

Il offre du travail et des activités en ateliers, dans des domaines variés tels que : développement personnel, expression artistique, artisanat, conditionnement, économat, conciergerie, cuisine, blanchisserie, copy-service, bois de feu, menuiserie, mécanique, cannage, etc. Les ateliers sont implantés à Brigue, Sion et Martigny.

Au total, 82'500 heures de travail ont été réalisées dans les différents ateliers d'Emera. Le nombre de places en ateliers a été augmenté dans le Valais romand, avec au total 54 places à disposition (1 place à plein temps étant définie sur la base de 1'500 heures annuelles travaillées). Le nombre de personnes ayant fréquenté les ateliers est en progression dans le Valais romand, notamment suite à l'ouverture de l'atelier du restaurant scolaire de Martigny.

	Haut-VS 2008	**Haut-VS 2009**	VS rom 2008	**VS rom 2009**	Total 2008	**Total 2009**
Nombre de personnes ayant fréquenté les ateliers d'occupation	29	**29**	127	**134**	156	**163**
Nombre de personnes admises durant l'année	9	**8**	24	**25**	33	**33**
Nombre de places d'atelier au 31.12.2009	14	**14**	34	**40**	48	**54**
Nombre d'heures travaillées	20573	**21618**	50898	**60882**	71471	**82500**

Service Hébergement

Ce service accueille exclusivement des personnes souffrant de troubles psychiques ayant droit aux prestations de l'AI et âgées de 18 ans au minimum.

Il offre à ses résidants des structures d'hébergement, intégrées à la cité et bénéficiant d'un encadrement souple et adapté à leurs besoins.

Ce service comprend un home ainsi que 10 foyers et 6 appartements protégés, situés à Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey.

30'217 journées d'occupation ont été réalisées durant l'année 2009. La capacité d'accueil a été augmentée de 4 places dans le Haut-Valais. Au total, Emera offre 91 places d'hébergement. Le taux d'occupation a été très élevé dans les foyers de Brigue ; ce taux d'occupation est également très élevé pour les foyers et home du Valais romand ; toutefois certaines places en appartement protégé sont actuellement difficiles à repourvoir, car ne répondant plus entièrement aux besoins de nos clients.

	Haut-VS 2008	**Haut-VS 2009**	VS rom 2008	**VS rom 2009**	Total 2008	**Total 2009**
Nombre de personnes hébergées durant l'année	28	**31**	69	**70**	97	**101**
Nombre de personnes admises durant l'année	6	**10**	11	**15**	17	**25**
Nombre de places au 31.12.2009	25	**29**	62	**62**	87	**91**
Taux d'occupation effectif en %	91.7	**96.8**	95.2	**91.3**	94.5	**95.2**
Nombre de journées civiles d'occupation	8394	**9548**	21603	**20669**	29997	**30217**
Soutien socio-éducatif à domicile Nombre de personnes suivies	-	**-**	19	**19**	19	**19**

Personnel de la Fondation

La Fondation Emera s'engage pour favoriser la participation sociale des personnes en situation de handicap. Plus de 150 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du canton du Valais contribuent avec dynamisme et compétence à la réalisation de sa mission.

Nous pouvons compter sur un personnel formé dans différents domaines : assistants sociaux, éducateurs sociaux, infirmiers en psychiatrie, ergothérapeutes, maîtres socioprofessionnels, art-thérapeutes, animateurs socioculturels, qualiticiens, spécialiste en communication, employé/es de commerce, comptables etc.

	Haut-VS 2008	**Haut-VS 2009**	VS rom 2008	**VS rom 2009**	Total 2008	**Total 2009**
Nombre de postes à l'organigramme	29.5	**29.8**	64.8	**67.4**	94.3	**97.2**
Nombre de personnes occupant ces postes	40	**43**	103	**111**	143	**154**
Nombre d'apprentis et de stagiaires	16	**11**	16	**18**	32	**29**

ECSA FIDUCIAIRE SA

Administrateurs: *Patrice Héritier* *José Dayer* *Jean-Marc Bruttin*

Rue de Lausanne 35
CH-1950 SION
Tél. +41 (0)27 322 02 33
Fax +41 (0)27 323 13 19
info@ecsa-sa.ch

Rapport de l'organe de contrôle
au conseil de fondation de la
Fondation Emera, Sion

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la **Fondation Emera**, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du conseil de fondation
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

ECSA Fiduciaire SA

P. Héritier
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

J. Dayer
Expert fiduciaire diplômé
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Sion, le 10 mai 2010

Annexes :

Comptes annuels comprenant - bilan
- compte d'exploitation
- annexe

Compte de résultat de l'exercice 2009

AVANT SUBVENTION ETAT

1. EXPLOITATION

	2009	2008
Charges	*-14'957'799.19*	*-14'197'145.07*
Frais de personnel	-12'370'802.56	-11'744'176.33
Frais de fonctionnement	-1'432'005.62	-1'356'344.19
Amortissements mobilier	-81'518.60	-102'050.65
Entretien et réparations immeubles	-40'083.45	-22'746.65
Loyers	-807'003.40	-769'644.30
Frais accessoires immeubles	-226'385.56	-202'182.95
Produits	*5'765'752.49*	*5'490'481.84*
Contributions bénéficiaires de prestations	3'214'800.14	3'144'798.91
Production	358'936.70	256'293.80
Produits divers	280'715.75	232'788.13
Subvention Pro Infirmis	1'905'279.00	1'851'429.00
Loyers facturés	6'020.90	5'172.00
Résultat d'exploitation	***-9'192'046.70***	***-8'706'663.23***

2. ACTIVITES ANNEXES D'EXPLOITATION

A. IMMEUBLES EN PROPRE	*Charges*	*-107'367.70*	*-111'562.20*
	Intérêts	-19'179.85	-24'684.20
	Assurances	-4'137.05	-4'190.15
	Impôts	-252.15	-252.15
	Entretien	-12'871.05	-12'758.75
	Fonds de rénovation	-2'960.90	-2'982.75
	Frais divers	-3'525.70	-3'556.20
	Amortissements	-64'441.00	-63'138.00
	Produits	*107'367.70*	*111'562.20*
	Locations	107'367.70	111'562.20
	Résultat immeubles en propre	***0.00***	***0.00***
B. AUTRES ACTIVITÉS ANNEXES	*Produits*		
	Soutien Loterie romande	–	100'000.00
	Fondation Emera +	–	20'058.68
	Intérêts	4'386.55	116'517.95
	Cotisations membres	720.00	2'820.00
	Total produits autres activités annexes	***5'106.55***	***239'396.63***
	Résultat de l'exercice avant subvention Etat	**-9'186'940.15**	**-8'467'266.60**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2009 APRES SUBVENTION ETAT

	Provisoire 2009	Définitif 2008
Résultat de l'exercice avant subvention Etat	-9'186'940.15	-8'467'266.60
Subvention Etat	9'970'858.03	9'438'016.90
Résultat de l'exercice après subvention Etat	**783'917.88**	**970'750.30**

Compte des investissements 2009

1.1 Achats, transformation immeubles

	2009	2008
Dépenses		
Barlogga, réfections sanitaires WC et salle-de-bains	–	-35'997.50
Passerelle, réfection sols des chambres	–	-8'918.70
Home la Tour, mandat d'architecte conseil	–	-8'184.00
FMO : réfection sol des chambres	–	-7'969.15
Réduction subventions années précédentes		-920.00
Total dépenses	***–***	***-61'989.35***
Recettes		
FMO : subv. complém. Etat s/réfection sol chambres 2008	502.00	–
Barlogga : subvention sur achats 2008 refusée par Etat	-20'928.75	–
Passerelle : subvention sur achats 2008 refusée par Etat	-3'943.00	–
Subvention Etat du Valais	–	30'346.60
Total recettes	***-24'369.75***	***30'346.60***
Variation investissements nets	***-24'369.75***	***-31'642.75***

1.2 Achat équipements

Dépenses		
Direction et Administration	-66'746.35	-72'450.85
Service Social Handicap	-7'289.30	-6'214.40
Ateliers protégés	-30'449.75	-30'681.50
Atelier intégré	-15'213.95	–
Hébergement	-93'728.05	-36'160.55
Réduction subventions années précédentes	-1'439.95	-7'918.55
Total dépenses	***-214'867.35***	***-153'425.85***
Recettes		
Subvention Etat	130'311.70	86'141.05
Ventes	–	500.00
Ajustement subventions années précédentes	1'610.05	–
Total recettes	***131'921.75***	***86'641.05***
Augmentation investissements nets	***-82'945.60***	***-66'784.80***
Total investissements nets	**-107'315.35**	**-98'427.55**

BILAN au 31 décembre 2009

			31.12.2009	31.12.2008
ACTIF				
Actif mobilisé			**4’321’351.80**	**10’481’074.37**
	Caisses		41’137.15	46’279.95
	Comptes postaux		213’882.92	264’317.52
	Banques		2’792’694.78	8’977’515.90
	Disponibilités		*3’047’714.85*	*9’288’113.37*
	Débiteurs	682’528.55		
	./. Ducroire	-34’172.80	648’355.75	602’711.95
	c/c Fondation Emera +		–	22’807.95
	Stocks marchandises		25’279.45	17’907.95
	Actifs transitoires		600’001.75	549’533.15
	Réalisable		*1’273’636.95*	*1’192’961.00*
Actif immobilisé			**965’770.30**	**1’004’414.55**
	Immeubles		845’879.45	885’950.70
	Equipements		119’890.85	118’463.85
Résultat			**9’186’940.15**	**8’467’266.60**
	Excédent de charges année courante avant subvention Etat		9’186’940.15	8’467’266.60
TOTAL ACTIF			**14’474’062.25**	**19’952’755.52**
PASSIF				
FONDS ETRANGERS			**12’695’730.55**	**19’145’174.12**
	Banques		300’000.00	613’629.20
	Crédit LIM		375’000.00	400’000.00
	Créanciers		797’879.23	997’347.23
	c/c Fondation Emera +		9’310.95	–
	Passifs transitoires		341’634.10	993’209.34
	Etat du Valais acomptes subvention		9’860’796.00	9’334’260.00
	c/c Etat du Valais		–	5’495’896.43
	Fonds de roulement Etat du Valais		–	170’000.00
	Exigible		*11’684’620.28*	*18’004’342.20*
	Fonds gérés		981’110.27	1’110’831.92
	Fonds provision sur débiteurs		30’000.00	30’000.00
	Fonds divers		*1’011’110.27*	*1’140’831.92*
FONDS PROPRES			**1’778’331.70**	**807’581.40**
	Capital		774’146.70	507’581.40
	Fonds de réserve spécial Etat VS		1’004’185.00	300’000.00
TOTAL PASSIF			**14’474’062.25**	**19’952’755.52**

Annexe au bilan du 31 décembre 2009

Mouvement du compte Capital pour l’exercice comptable 2009

Capital au 1.1.2009		507’581.40
Résultat de l’exercice 2008	970’750.30	
Attribution au Fonds de réserve spécial Etat du VS	-704’185.00	266’565.30
Solde du compte Capital au 31.12.2009		**774’146.70**

	31.12.2009	31.12.2008
Valeur d’assurance des immobilisations		
Equipements Haut-Valais	678’400.00	667’800.00
Equipements Valais romand	1’625’000.00	1’625’000.00
Equipements informatiques Valais romand	141’370.00	141’370.00
Immeubles	**845’879.45**	**885’950.70**
Appartement Wieristrasse 84 + 86, Brig-Glis		
Valeur d’assurance	*651’800.00*	*651’800.00*
Valeur d’acquisition	667’119.80	631’122.30
Subventions reçues	-529’782.00	-529’782.00
Valeur nette	137’337.80	101’340.30
Investissements	–	15’068.75
Amortissements	-95’459.90	-89’965.90
Valeur comptable au 31 décembre	***41’877.90***	***26’443.15***
Appartement Kapuzinerstrasse 34, Brig-Glis		
Valeur d’assurance	*671’124.00*	*671’124.00*
Valeur d’acquisition	784’704.50	775’785.80
Subventions reçues	-616’384.25	-616’384.25
Valeur nette	168’320.25	159’401.55
Investissements	–	4’975.70
Amortissements	-115’073.75	-108’340.75
Valeur comptable au 31 décembre	***53’246.50***	***56’036.50***

	31.12.2009	31.12.2008
Appartement Rue des Platanes 17, Sion		
Valeur d'assurance	*867'532.00*	*798'001.00*
Valeur d'acquisition	1'275'336.40	1'267'367.25
Subventions reçues	-998'476.85	-992'500.00
Valeur nette	276'859.55	274'867.25
Nouvel investissement (transformations)	31'975.80	31'975.80
Investissements	–	2'494.30
Amortissements	-195'172.80	-182'819.80
Valeur comptable au 31 décembre	***113'662.55***	***126'517.55***

Immeuble Home la Tour, Rue St-François 20, Sion
La Fondation est locataire de l'immeuble. Une adaptation des locaux a été entreprise, en accord avec le propriétaire, aux frais de la Fondation. Le contrat de bail a été établi en juillet 1998 pour 30 ans, soit jusqu'au 31 octobre 2032.

Valeur d'assurance	*4'355'641.00*	*4'006'528.00*
(Immeuble assuré par le propriétaire)		
Valeur d'acquisition	3'326'378.60	3'318'194.60
Subventions reçues	-2'329'851.70	-2'329'851.70
Valeur nette	996'526.90	988'342.90
Investissements	–	8'184.00
Amortissements	-359'434.40	-319'573.40
Valeur comptable au 31 décembre	***637'092.50***	***676'953.50***

Mouvements des fonds gérés	**981'110.27**	**1'110'831.92**

Collecte Emera
Aides financières accordées à des personnes handicapées

Solde au 1er janvier	161'136.99	171'989.59
Secours accordés	-30'465.60	-24'311.20
Recettes collecte	23'503.70	13'458.60
Solde au 31 décembre	***154'175.09***	***161'136.99***

Fonds Pro Infirmis VS / Vente de cartes
Ventes cartes : soutien à la réalisation de projets divers

Solde au 1er janvier	157'486.53	174'334.28
Actions particulières	-1'500.00	-36'847.75
Vente de cartes	20'000.00	20'000.00
Solde au 31 décembre	***175'986.53***	***157'486.53***

	31.12.2009	31.12.2008

Fonds gérés Clients Service Social Handicap
Aides financières accordées à des personnes handicapées par des fonds privés divers

Solde au 1er janvier	477'983.25	416'455.00
Secours accordés	-1'761'960.35	-1'749'410.35
Subsides	1'647'917.85	1'810'938.60
Solde au 31 décembre	***363'940.75***	***477'983.25***
A savoir:		
Montants à verser aux clients	370'332.00	487'299.20
Avances faites aux clients	-6'391.25	-9'315.95

Fonds Donnet Lily
Fonds accordés en faveur des personnes handicapées

Solde au 1er janvier	50'000.00	50'000.00
Secours accordés	–	–
Subsides	–	–
Solde au 31 décembre	***50'000.00***	***50'000.00***

Fonds Berclaz Emma
Fonds accordés en faveur des personnes handicapées

Solde au 1er janvier	140'222.30	140'222.30
Ajustement du fonds de garantie loyers des clients du Service Social Handicap	-36'798.65	–
Subsides	–	–
Solde au 31 décembre	***103'423.65***	***140'222.30***

Fonds Thalmann Pauline Valais romand
Fonds accordés en faveur des personnes handicapées

Don Mme Thalmann	24'448.35	24'948.35
Secours accordés	-225.00	-500.00
Subsides	–	–
Solde au 31 décembre	***24'223.35***	***24'448.35***

Pour l'année 2009

	31.12.2009	31.12.2008
Fonds pour la création artistique et littéraire Valais romand		
Fonds créé pour favoriser la publication d'œuvres artistiques ou littéraires produites par des personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	14'724.00	14'447.00
Frais divers	-360.00	-478.00
Subsides	425.00	755.00
Solde au 31 décembre	***14'789.00***	***14'724.00***
Autres fonds		
Fonds créés pour des aides à des structures ou des projets spécifiques		
Solde au 1er janvier	84'830.50	44'512.30
Utilisations diverses	-35'297.25	-9'927.60
Recettes	45'038.65	50'245.80
Solde au 31 décembre	***94'571.90***	***84'830.50***
Détails:		
Projets Haut-Valais	3'685.05	3'685.05
Camps Haut-Valais	1'523.25	1'523.25
Don Tilia	525.70	1'097.70
Fonds Amie, Martigny	76.10	76.10
Foyer la Maya, résidants	2'155.00	1'300.00
Foyer Derborence, résidants	3'500.00	3'500.00
Fonds communication Vs Romand	7'898.35	8'398.35
Forum Handicap	833.65	–
Fonds dégâts participants aux ateliers Vs Romand	1'500.00	1'000.00
Fonds dégâts résidants des foyers Vs Romand	3'014.25	1'964.25
Fonds 75ème anniversaire, resp. 70ème anniver. Fondation Emera	5'292.55	33'075.80
Fonds garantie loyers clients du Service Social Handicap *	64'568.00	29'210.00
Total	***94'571.90***	***84'830.50***

* engagement conditionnel de CHF 193'703.45 en faveur des clients du service social

Donateurs et Parrains

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs et parrains qui apportent leur soutien financier à l'action de notre Fondation. Chaque franc versé contribue à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

UBS-Mitarbeiter Brig **Fr. 5'327.40** Zenhäusern M+S Brig **Fr. 5'000.-** Motorradclub Simplon **Fr. 3'000.-** Trauerfamilie Heinen Augusta Grengiols **Fr. 2'650.-** Raumart AG Naters **Fr. 2'500.-** Garage Wyssen AG Naters – Trauerfamilie Gasser Hans **Fr. 1'000.-** Caisse communale Saxon – Rey Jean-Noël St-Léonard – Zufferey-Leiggener Fabienne Muraz **Fr. 500.-** Mühlheim Christian Sion **Fr. 400.-** Emonet Marie-Paule Martigny – Fassmeyer Françoise Sion – Hotel Beau Site Zurbriggen – Long Georges et Isabelle Savièse **Fr. 300.-** Summermatter Quirin u. Berta Naters **Fr. 250.-** Dayer José ECSA Fiduciaire SA Sion – Sierro Daniel Martigny **Fr. 200.-** Métral Georgina Martigny **Fr. 180.-** Bochud Hélène **Fr. 160.-** Anthamatten Werner Saas-Fee – Arnold Margrit Brig – Chastonay Andre Ried-Brig – Dr. Roten Termen – Engeli Marianne Zürich – Gobelet Renée Sion – Julen Zermatt – Lauber Liliane Zermatt – Pfammatter Emma Eischoll – Summermatter Annelies Täsch – Theler Erika Brig – Villa Michel Leuk-Stadt – Zenklusen Urs Brig **Fr. 150.-** Planche Marguerite **Fr. 120.-** Bonvin Renée Chermignon – Commune de Basse-Nendaz – Cotter Laury Sion – Couchepin Jean-Jules Martigny – Ferrari Lise Lausanne – Gaillard Pierre Sion – Henriot Danielle Martigny – Parvex Georges Sion – Pralong Michel Crans-Montana – Tapparel Augusta Crans-Montana – Wey Heidi Monthey – Zbinden Jean-Pierre et Barbara Martigny **Fr. 100.-** Tribunal Sion/Hérens/Conthey **Fr. 60.-** Biderbost Stefan Grengiols – Carrupt Paula Chamoson – Collard Tony Chermignon – Diaz Marguerite Savièse – Emery Gustave Sion – Fournier Alice Savièse – Gemeinde Randa – Pfaffen Bernadette Brig – Pfammatter-Schnydrig Monika Baltschieder – Rossier Joëlle Chamoson – Schmid Paula Naters – Voide Nathalie Martigny – Vouilloz Jacques Saxon **Fr. 50.-** De Josselin de Joing Hendrika Arbaz – Frutig Yvonne Geschinen – Gay César-Albert Riddes – Gemeinde Guttet-Feschel – Lerjen Roger Visp – Mariéthoz Pralong Micheline Bramois – Pannatier Sandra Vernayaz – Pralong Estelle Fully – Roig Anne-Marie Sion – Roig Adrien Sion **Fr. 30.-**

Les dons inférieurs à Fr. 30.- ainsi que les dons anonymes ne sont pas mentionnés dans cette liste.

Nous remercions les diverses associations et fondations qui ont apporté leur soutien financier direct aux clients de notre Service Social Handicap.

Aktion « Denk an mich » – Association de la Suisse romande contre les Myopathies – Caritas Valais – Fondation Gialdini – Fondation La Passiflore – La Chaîne du Bonheur – Fragile Suisse – Pro Juventute – Raiffeisen Sozialstiftung - SAH Schweiz. Zentrale – Schweiz. Multiple Sklerose-Gesellschaft – Schweiz. Stiftung für das cerebral gelähmte Kind – Seraphisches Liebeswerk – SOS enfants de chez nous – Stiftung Weihnachtsaktion Schweiz. Beobachter.

atelierruppen.ch

Organisation

Conseil de Fondation

Président	M. Jean-Noël REY, St-Léonard
Vice-Président	M. Jacques CHERIX, Monthey
Membres	Mme Doris SCHMIDHALTER-Näfen, Ried-Brig
	Mme Bernadette STUCKY, Brig
	M. René BLUMENTHAL, Naters
	M. Eric BONVIN, Monthey
	M. Stéphane FAUSTINELLI, Muraz-Collombey
	M. Christian FAVRE, Vex
	M. Jean-Marc ZUFFEREY, Chalais

Organe de contrôle

ECSA Fiduciaire SA, Sion

Direction

Directrice de la section Haut-Valais	E-Mail: emmy.fux@emera.ch	
Mme Emmy Fux-Summermatter	Homepage: www.emera.ch	
Sandmattenstr. 11, PF 711, 3900 Brig	Tél. 027 922 76 00	Fax 027 922 76 33
Directeur de la section Valais romand	E-Mail: olivier.bayard@emera.ch	
M. Olivier Bayard	Homepage: www.emera.ch	
Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70	Fax 027 329 24 71
Directrice du Service Social Handicap	e-mail : romaine.schnyder@emera.ch	
Mme Romaine Schnyder	Homepage : www.emera.ch	
Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70	Fax 027 329 24 71

Secrétariat général

Secrétaire général		
M. Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70	Fax 027 329 24 71

Services

Service Social Handicap

Responsable de service du VS Romand : M. Dominique Dumont	Tél. 027 329 24 70
Responsable de service du Haut-VS : Mme Claudia Wyer	Tél. 027 922 76 00

Antennes régionales du Service Social Handicap

1870 Monthey, Av. de la Gare 24	Tél. 024 473 61 30	Fax 024 473 61 31
1920 Martigny, Rue d'Octodure 10b	Tél. 027 720 46 70	Fax 027 720 46 71
1950 Sion, Av. de la Gare 3	Tél. 027 329 24 70	Fax 027 329 24 71
3960 Sierre, Av. Max Huber 2	Tél. 027 451 24 70	Fax 027 451 24 71
3900 Brig, Sandmattenstrasse 11	Tél. 027 922 76 00	Fax 027 922 76 33

Service Socio-Professionnel

Responsable de service du VS Romand: M. Martial Gétaz	Tél. 027 329 24 70
Responsable de service du Haut-VS : Mme Joëlle Zangger	Tél. 027 922 76 00

Service Hébergement

Responsable de service du VS Romand : M. Jacky Tornay	Tél. 027 329 24 70
Responsable de service du Haut-VS : Mme Emmy Fux	Tél. 027 922 76 00

CCP

19-1872-5
Fondation Emera, 1951 Sion